

DURÉE

7,25000 jours (soit 58 heures)

PRIX

2 320 € par participant

Soit 2 784 € TTC

Frais de repas et d'hébergement non inclus

PUBLIC CONCERNÉ

Personnes en reconversion professionnelle ayant un intérêt confirmé pour le secteur immobilier

PRÉREQUIS

Posséder une bonne connexion internet

Avoir une expérience significative dans le domaine commercial

PÉDAGOGIE

A travers différents contenus (vidéos, ateliers pédagogiques et interactifs, documents...) parcourez les points essentiels et devenez acteur de votre formation !

FORMATEURS

Experts, ingénieurs, avocats, juristes, techniciens

ÉVALUATION ET SUIVI

Évaluations tout au long de la formation. Des évaluations et ateliers pédagogiques sont mis en place à chaque thème abordé

**OBJECTIFS**

- Respecter les cadres réglementaires et déontologiques liés au métier de mandataire immobilier
- Rechercher des biens à vendre ou à louer, réaliser des estimations, conseiller et accompagner des clients dans des transactions
- Assurer des locations, achats et des ventes de biens, sécuriser des formalisations d'actes en lien avec des transactions immobilières

**PROGRAMME**

Mandataire immobilier (15 min)

Conditions d'exercice en immobilier – Loi Hoguet (15 min)

Le code de déontologie en immobilier (2H)

Lutte contre le blanchiment et financement du terrorisme (1H)

Réglementation sur le démarchage et délais de rétractation (15 min)

Réglementation générale sur la protection des données – RGPD/GDPR (1H)

Responsable et validité juridique de la vente (1H30)

Rémunération des professionnels de l'immobilier (15 min)

Lutte contre les discriminations et l'accès au logement (2H)

Création d'entreprise (1H30)

La vente intelligente (1H)

Prospection immobilière (1H)

Les règles d'annonces immobilières (1H)

Les diagnostics immobiliers obligatoires (11H15)

Vocabulaire et technique de la construction (14H)



Les points à vérifier avant la prise d'un mandat (30 min)
Avants contrats et contrats de vente (15 min)
Les essentiels du mandat de vente (1H)
Avis de valeur (1H)
La réglementation des copropriétés (45 min)
Les régimes matrimoniaux (1H30)
Pathologies du bâti (1H)
Droit de l'immobilier (4H)
Droit de l'urbanisme (4H)
Les essentiels de la fiscalité immobilière (1H)
Les surfaces en immobilier (45 min)
Les essentiels du financement immobilier (1H)
Garantie légale des vices cachés (1H)
Les essentiels de la S.C.I (1H)

**VALIDATION**

Attestation de formation délivrée par OFIB, organisme certifié **QUALIOP**



MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

La formation est réalisée à distance. L'animation pédagogique prend la forme d'une alternance de séquences théoriques et d'évaluations sous formes d'ateliers interactifs : glisser-déposer, texte à trous, QCM, quiz, études de cas pratiques basés sur des situations professionnelles, association de cartes, images interactives (...). La formation est réalisée au moyen d'un ordinateur, d'un smartphone ou d'une tablette disposant d'une bonne connexion Internet. L'accès à la plateforme et au programme est établi pour une durée de 3 mois à compter de votre première connexion.

Vous pouvez à tout moment nous interroger ou poser vos questions sur notre plateforme d'E-learning (voir champ ci-dessous) ou nous adresser un courriel à l'adresse suivante : formation@ofib.fr. Au besoin l'un de nos formateurs pourra vous contacter sur votre lieu de travail du lundi au vendredi (9h00/12h00 -14h00-17h00)

ACCUEIL MA FORMATION SERVICE FORMATION NOTIFICATIONS

CONTACTER MON SERVICE FORMATION

Le message que vous allez envoyer est destiné à votre service formation. Il le recevra automatiquement et vous répondra par le moyen le plus approprié.

OBJET : Renseignez le sujet du message ici

Ecrivez votre message ici

EFFACER ENVOYER

Attention : la question posée devra être en rapport avec la séquence ou le parcours proposé ; toute question relative à un sujet non abordé ou relevant de conseil stratégique ou juridique sera automatiquement rejetée.

Tout au long de la formation e-learning, votre assiduité est contrôlée via des données informatiques (temps de connexion, temps passé par activité, score...). La réussite à la formation e-learning est conditionnée par les deux éléments suivants :

- ✓ Vous devez avoir effectué 100% du parcours
- ✓ Vous devez avoir obtenu un score global minimum de 60% aux évaluations

Sous réserve de réussite aux critères ci-dessus, vous recevrez une attestation de formation indiquant le nombre d'heures de formation réalisées et le score global obtenu aux évaluations.